



Assemblée Générale Extraordinaire du CROSMA  
Vendredi 12 Janvier 2018

*Etaient présents*

*Comité Directeur du CROSMA*

M. Germain SOUMBO, Mme Yolaine GOMA, M. Pierrot NANDOR, M. Alex VOYER, M. Franck PIAULT, M. Florent PANCALDI, Mme Nicole SYLVESTRE, M. Yvon FIBLEUIL, M. Dominique DANGLADES, M. Gérard BELFIT,	Président 1 <sup>er</sup> vice-président 2eme vice-président Secrétaire général Trésorier Vice-président délégué Vice-présidente déléguée Vice-président délégué Vice-président délégué Vice-président délégué
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

*Salariés du CROSMA*

SACAMA-ISIDORE Myriam NATTES Christelle	Secrétaire Communication
--------------------------------------------	-----------------------------

*Liges et Comités*

Mme. Gina CROISAN M. Claude CHERRY M. Roger FLORENT M. Philippe MILLIOT M. Jean-Michel CILLA M. Maugée CHEVALIER M. Laurent EDMOND M. Gilles SUEZ-PANAMA M. Thierry WAN AJOUHU M. René MERIL M. Samuel PEREAU M. Philippe LABROUSSE M. Augustin BONBOIS	Présidente ligue AIKIDO Président ligue d'ATHLETISME Secrétaire général de la ligue d'AVIRON Président ligue de BADMINTON Président ligue BASKET Trésorier adjoint du comité BOXE (Pouvoir) Président comité CANOE KAYAK Président de la ligue d'ECHECS Président du comité d'EQUITATION Président de la ligue d'ESCRIME Président de la ligue de FOOTBALL Président du comité de GOLF Président du GOMMIERS
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<p>M. Mirella MANERE  Mme. Christiane ANGEONS  M. Jean-Claude BUSSY  M. Joël BEUZE  Mme. Sophie SORRENTE  M. Luc OLIVIER  M. Thierry LUCHEL  M. Victor MORAVIE  M. Georges GILDARD  Mme. Yolaine GOMA  M. Serge CAPELY  M. Pierre-Michel MERGIRIE  M. Germain SOUMBO  M. Jean-Michel TALBA  Mme. Marie-Line DOYEN  M. Christian COMTE  M. Max JONCART  Mme. Marie-Line BOUTON  M. Marc ALEXANDRINE  Mme. Nicole SYLVESTRE  M. Pierrot NANDOR  M. Olivier GELY  M. Roland DORIVAL  M. Clément MARIE</p>	<p>Vice-Présidente Comité de GYMNASTIQUE (Pouvoir)  Vice-Présidente de la ligue d'HANDBALL  Président Comité HANDISPORT  Ligue de JUDO (CROSMA)  Présidente de la de KARATE  Président de la ligue de MODELISME  Vice-Président de de la ligue de MOTOCYCLISTE  Président ODYSSEE SPORT SANTE  Président du Comité de PETANQUE  Président du RANDONNEE PEDESTRE  Président du Comité de RUGBY  Trésorier de Ligue de SPORT D'ENTREPRISE  Président de la Ligue de TENNIS  Président de la ligue de TENNIS DE TABLE  Présidente de la ligue de TIR  Président de la Ligue de TIR A L'ARC  Président de la ligue de TRIATHLON  Présidente de la ligue de TWIRLING BATON  Président de l'UFOLEP  Directrice de l'UNSS  Assesseur de l'USMSA  Secrétaire de la Ligue de VOLLEY BALL  Fédération des YOLES RONDES  Comité des médaillées de la jeunesse des sports</p>
<i>Invités</i>	
<p>M. François BERTHET  M. Arthur LABAT  M. Jérôme LOIRAT  M. CROCHEMAR Philippe  M. DUFEAL</p>	<p>RSMA – M  ADAF AE  UFOLEP  PHOTOGRAPHE  CAF</p>

*Absents Excusées*

Mme Sylvia TREMOR. (CROSMA),  
M. Rudy ALEXANDRE (CROSMA),  
M. Roger LONY (CROSMA),  
M. Frédéric DEPIESSE (CROSMA),  
M. David PETIT (BALL TRAP)  
M. Rudy ALEXANDRE (BOXE FRANCAISE)  
M. Marie-Josèphe LOUISET (BOXE THAILANDAISE)  
M. Didier CARETO (CHASSEURS)  
M. Georges PLUTON (CERF VOLANT)  
M. Lucien LOUISON (SPORTSUBAQUATIQUES)  
M. Alfred DEFONTIS (CYCLISTE)  
M. Éric BOULANGER (HALTEROPHILIE)  
M. David DIMBOUR (JET' ATTITUD')  
M. Paul-Emile LUCHEL (KICK BOXING)  
M. Georges NOLBAS (LUTTES)  
M. Michel ADLOFF (MONTAGNE ET ESCALADE)  
M. Eddy REMION (MOTONAUTISME)  
M. Alex BADIAN (NATATION)  
M. Daniel HIERSO (SCRABBLE)  
M. Fred JOURDAN (SURF)  
M. Vincent VAUDREUIL (TAEKWONDO)  
M. Max BURDY (U.SE.P)  
M. Amour MIR (VOL LIBRE)  
M. Joël VALENTIN (ART CRFAEMCMQ)  
M. Claude VATRAN (VOILE)  
M. Manuel PETRICIEN (VOLLEYBALL)

C.S.U

# *Assemblée Générale Extraordinaire du CROSMA*

*Vendredi 12 Janvier 2018*

L'assemblée générale extraordinaire du Comité Régional Olympique et Sportif de la Martinique c'est réunie sur convocation du comité directeur le vendredi 12 janvier à 19h05 à Fort-de-France, Maison des Sports – Salle O. KROMWELL.

L'ordre du jour est le suivant :

## √ Modification des statuts

Le président Germain SOUMBO ouvre la séance en présentant ses vœux pour l'année 2018 à l'assemblée.

Le président donne la parole à la commission chargée du traitement des statuts composé de Monsieur Dominique DANGLADES, Monsieur Pierrot NANDOR, Monsieur Gérard BELFIT et Monsieur Alex VOYER.

Monsieur D. DANGLADES intervient au nom de cette commission en illustrant ses propos à l'aide d'un diaporama. Une première présentation avait déjà été faite lors de la réunion de rentrée des présidents des ligues et comités. Une commission élargie a été constituée avec un panel significatif composé de 13% des présidents et d'anciens représentants du CROSMA afin d'avoir les avis.

Cette commission a travaillé sur l'ensemble des observations qui leurs sont revenues. Les propositions d'évolution ont été adressées au CNOSF afin d'avoir un avis du service juridique qui a accompagné tout au long de leur démarche puisqu'il s'agit d'une refonte majeure basé sur réforme territoriale.

L'organisation des élections et les modalités de vote sont les deux points que Monsieur DANGLADES a souhaité éclaircir.

Ce dernier précise qu'un rapprochement avec les anciens statuts a été effectué par la commission.

- Article 1 : La dénomination et la siège social  
Aucune observation particulière. L'unique évolution dans cet article est que le CROS Martinique deviendra un comité territorial, bien que nous ayons souhaité garder le sigle CROSMA, pour des raisons juridiques cela n'a pas pu être possible.
  
- Article 2 : l'objet social  
Pas d'observation

- Article 3 : Les membres  
Répartition en catégorie  
Catégorie 1 : fédérations olympiques,  
Catégorie 2 : fédérations sportives nationales,  
Catégorie 3 : Fédérations multisports ou affinitaires,  
Catégorie 4 : Fédérations scolaires ou universitaires,  
Catégorie 5 : membres associés.

Il ne peut pas y avoir au comité directeur deux candidats représentant la même discipline y compris les personnes.

- Article 4 : La perte de la qualité de membre  
Pas d'observation particulière par rapport aux anciens statuts.
- Article 5 : Composition et droit de vote

Explication à l'assemblée de l'attribution des voix par rapport aux nombres de licenciés. 1 voix pour de moins de 1500 licenciés, 2 voix entre 1600 et 3000 licenciés et 3 voix pour plus de 3000 licenciés. Le CNOSF a attribué d'office 5 voix aux fédérations Olympiques. Tout membres du CROSMA dispose d'une voix.

- Article 6 : La convocation, l'ordre du jour et les délibérations  
Pas d'évolution majeure à part que maintenant les convocations et l'ordre du jour pour les AG sont d'un délai de 21 jours et non plus 15 jours comme les anciens statuts.
- Article 7 : Les attributions  
Est identique à l'article 16 des anciens statuts.
- Article 8 : dispositions communes aux présidents et aux bureaux exécutifs  
Précise le mode d'élection du scrutin de liste bloquée. Une commission chargée de la vérification des candidatures est composée de personnes ne faisant partie d'aucune liste.
- Article 12 : Les administrateurs  
Fait référence à la durée du mandat et les relations avec les administrateurs.
- Article 13 : le fonctionnement  
Le fonctionnement du Conseil d'Administration est une fonction basique avec des éléments concernant la régularité des réunions trimestrielles sous forme de convocation du président sous un délai de 10 jours avant la réunion. Un membre pourra être considéré comme démissionnaire après 3 absences consécutives et 5 absences non consécutives, c'est une innovation.

Question :

1. Dans les statuts il n'y a pas d'annotation concernant les absences non justifiées.
2. L'article 19 dit que nos statuts ne peuvent être votés que s'ils sont validés par les membres du CNOSF, et peuvent voter les adhérents à jour de leurs cotisations sans les membres du comité directeur, peut-on confirmer cela aujourd'hui ?
3. Réponse : Les membres du comité directeur peuvent voter que s'ils ont donné procuration à un représentant de leurs ligues.

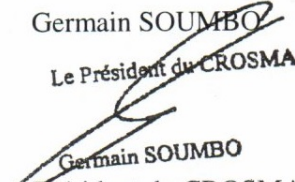
Monsieur SOUMBO remercie les membres de la commission pour le travail fourni présidé par Monsieur Gérard BELFIT qui a été désigné par le comité directeur responsable de la prochaine commission électorale.

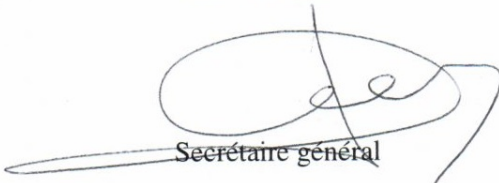
Il informe que l'assemblée générale électorale se tiendra le 09 mars 2018, la limite de dépôt de candidature est fixée au 07 février 2018. Les documents respectifs seront transmis ultérieurement.

Les nouveaux statuts du CTOS Martinique sont soumis au vote :

Absentions : 2 – Contre : 0 –

La séance est levée à 20h40.

Germain SOUMBO  
Le Président du CROSMA  
  
Germain SOUMBO  
Président du CROSMA

Alex VOYER  
  
Secrétaire général